

L'Accorderie du Genevois



Nous avons prévu que 2020 serait une année de changement importante. Nous étions loin de nous douter à quel point ! Alors voici quelques informations depuis décembre dernier.

Les locaux de l'Accorderie : des espaces clés d'échange et de proximité

Le local que nous avons envisagé d'investir comme nouvelle permanence pour le Vuache s'est avéré finalement inadapté ; les recherches sont en cours, en lien avec les communes concernées. A St-Julien, nous partageons déjà le local avec le Fabulien, désormais rejoint par Incub'action - pépinière de projets à destination des 16-30 ans - une collaboration entre nos deux associations va se mettre en place. Nous avons un objectif en commun : « développer le pouvoir d'agir des jeunes » ! Dans le Vuache, comme à St-Julien, ces lieux favorisent les rencontres, les échanges de services gratuits, les ateliers et les temps conviviaux pour mieux se connaître.

Le grand projet 2020 : mise en place de la gouvernance participative

Fin janvier, une trentaine de personnes ont vécu un temps très fort de formation et de partage d'expérience avec Tristan Rechid, formateur et animateur professionnel, spécialisé dans les différents modes de démocratie locale et participative. Impossible de résumer en quelques lignes la richesse de ces heures passées ensemble !

Dans l'énergie de cette formation, deux réunions de conseils se sont tenues avec un nombre d'accordeurs élargi afin de préparer l'avenir : nous avançons pas à pas et dans la bonne humeur.

Le fonctionnement en temps de Covid

Suite aux décisions gouvernementales, nous avons fermé l'Accorderie dès le 16 mars : plus de permanences dans les locaux ni d'ateliers à plusieurs

et annulation d'évènements ! Mais la solidarité a été maintenue grâce aux échanges individuels à distance (aide aux devoirs, impression de documents, écoute, courses, confection de masques...).

Exceptionnellement, les services ont été proposés à des non-adhérents ; un partenariat s'est mis en place avec la commune de St-Julien, écoles, CCAS et d'autres associations afin d'orienter au mieux les demandes. Des partenariats spontanés se sont mobilisés entre accordeurs et d'autres communes de la CCG. Pour tous, une permanence téléphonique a été proposée 6 demi-journées par semaine.

Les accordeurs les plus âgés ou fragiles ont été personnellement contactés et il y a eu de nombreux échanges téléphoniques, par e-mail, newsletters, Facebook, un blog dédié à la période, etc.

Et demain ?

A partir du 18 mai, Anaël, salariée de l'association, propose des rencontres individuelles et sur RDV au local de St-Julien. Outre les échanges de services individuels, reprise des services collectifs dans la limite des 10 personnes autorisées, à l'extérieur du local et dans le respect des recommandations sanitaires. Nous espérons reprogrammer sans tarder nos assemblées générales ordinaire et extraordinaire. La Foire des Gratuits, très attendue et initialement prévue fin mars, devrait se tenir en octobre. Nous avons hâte de vous retrouver !



L'Accorderie développe son action sur toute la Communauté de Communes du Genevois.

Pour connaître les modalités d'accueil dans les semaines à venir et les prochaines dates importantes :

Tél. 07 70 06 77 52, accorderie.fr/genevois et sur Facebook : Accorderie du Genevois